

HOWARD S. LEVIE:
PRISONERS OF WAR IN INTERNATIONAL
ARMED CONFLICTS ¹

L'auteur, qui est professeur à la Faculté de droit de l'Université de Saint-Louis, porte depuis de nombreuses années un très vif intérêt au droit humanitaire et, en particulier, au sort des prisonniers de guerre. Il a déjà publié à ce sujet un nombre important d'études dans différentes revues juridiques de son pays.

Etant lui-même officier, il a eu l'occasion d'observer directement les opérations relatives aux prisonniers de guerre pendant la deuxième guerre mondiale, pendant le conflit de Corée, ainsi que pendant le récent conflit entre l'Inde et le Pakistan. Toutes ces expériences, accompagnées d'une connaissance approfondie des textes juridiques, ont permis au professeur Levie de rédiger un ouvrage fortement documenté, qui traite d'une manière exhaustive et réaliste tous les problèmes relatifs aux prisonniers de guerre.

L'ouvrage est accompagné d'une bibliographie étendue, d'une liste des accords internationaux relatifs aux prisonniers de guerre, du texte de la Convention de Genève de 1949 relatif au traitement des prisonniers de guerre et d'un index détaillé.

Cet ouvrage sera, sans aucun doute, d'une grande utilité à tous ceux qui ont à traiter de problèmes relatifs aux prisonniers de guerre et constitue une contribution fort utile à la diffusion du droit international humanitaire.

C. P.

HOWARD S. LEVIE:
DOCUMENTS ON PRISONERS OF WAR ²

Dans un second volume, M. Howard S. Levie donne le texte, en anglais, de 175 documents relatifs aux prisonniers de guerre. Les premiers sont des citations de la Bible et du Coran, donc de l'époque pré-

¹ *International Law Studies*, vol. 59, U.S. Naval War College, Newport, Rhode Island, USA. LXIX + 529 pages.

² *International Law Studies*, vol. 60, U.S. Naval War College, Newport, Rhode Island, 1979, xxvii + 853 pages.

chrétienne et du VII^e siècle de notre ère; le dernier est le texte du Protocole I adopté en 1977. Entre ces deux extrêmes, on trouve toute une série de documents, fort intéressants pour l'historien et pour le juriste, sur le même sujet, depuis les traités de Westphalie (1648) et le décret de l'Assemblée nationale française (1792) jusqu'aux accords de la Nouvelle-Delhi (1973 et 1974) entre le Pakistan, l'Inde et le Bangladesh sur le rapatriement des prisonniers de la guerre en 1971; on lira également les Résolutions de diverses Conférences internationales de la Croix-Rouge et une Convention de l'Union postale universelle (de 1974) sur le courrier des prisonniers de guerre, etc.

C'est donc un ouvrage très riche que M. Levie a édité, en complément à son premier tome. La consultation en est facilitée par des tables et des index.

La Revue internationale de la Croix-Rouge accueille volontiers des articles sur des sujets se rapportant au droit international humanitaire et à la Croix-Rouge.

Ces articles toutefois doivent se soumettre à une règle impérative: ils doivent éviter toute référence à une situation ou à des événements politiques contemporains et toute polémique stérile d'ordre politique, religieux, racial, etc.

Les manuscrits peuvent être rédigés en français, en anglais, en espagnol ou en allemand. Ils seront dactylographiés si possible et leur longueur ne dépassera pas 12 000 mots, avec un minimum de notes.

Les auteurs sont priés d'envoyer leur contribution à la rédaction de la *Revue internationale* (adresse en troisième page de la *Revue*) sans omettre d'indiquer leur propre adresse.